



Consulat Général d'Australie
Nouméa, Nouvelle-Calédonie

PROGRAMME DE COOPERATION DIRECTE WALLIS ET FUTUNA : 2017 – 2018

L'appel à projets est en cours jusqu'au 28 novembre 2017.

Les associations qui proposent des projets de développement à Wallis et Futuna entre 2017 et 2018 sont invitées à envoyer un dossier de candidature **avant le 28 novembre 2017 à 16h00.**

Le programme DAP s'intéresse prioritairement aux projets ayant une incidence sur l'amélioration de la condition féminine, l'éducation, l'insertion des jeunes, le développement rural et le développement durable et la protection de l'environnement.

Qu'est-ce que le programme de coopération directe (DAP)?

Le programme de coopération directe (Direct Aid Program – DAP) est un fond d'aide destiné à financer ou à cofinancer des microprojets de développement. Placé sous la responsabilité du Consul Général à Nouméa et financé par le gouvernement australien, ce programme est basé sur les principes du développement accessible, durable et pratique.

Qui peut déposer une candidature pour ces fonds?

Les fonds du programme DAP sont destinés à soutenir des projets présentés par une association de type loi 1901, une communauté ou un groupement de droit particulier qui s'engage dans des activités de développement dans les pays qui sont éligibles à une assistance officielle de développement.

Pour toute information complémentaire, veuillez visiter ce lien :

<http://noumea.consulate.gov.au/nmeafrench/DAP2017.html>

ou contacter le Consulat général d'Australie à Nouméa.

Contact

Rebecca Pope

Consulat général d'Australie à Nouméa

consulate.noumea@dfat.gov.au

Tel : (+687) 27 24 14